COMMUNE DE MOISENAY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ELABORATION PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté N° 2023_AG011 du 09 octobre 2023, la maire de la commune de MOISENAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du P.L.U.

Ce projet a pour caractéristiques principales :

- Répondre aux exigences de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (dite loi S.R.U) modifiée par la loi Urbanisme et Habitat (loi U.H.) du 2 juillet 2003 et ses décrets d'application, qui réforment les instruments des politiques urbaines et remplacent notamment le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)
- Intégrer les nouveaux objectifs communaux notamment en termes de développement durable suite au Grenelle de l'environnement en 2007
- Prendre en compte les dispositions des différents documents supra-communaux opposables

L'enquête se déroulera à la mairie de MOISENAY
Sise rue de la Boucle 77950 MOISENAY
Durant 30 jours : du 30 octobre au 30 novembre 2023 inclus
Aux jours et heures habituels d'ouverture

Par décision n° E23000081 /77 du Tribunal Administratif de MELUN en date du 11 septembre 2023, Monsieur Fabien FOURNIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur ainsi que Monsieur Gilles DE SORBIER DE POUGNADORESSE en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Monsieur Fabien FOURNIER vous recevra en mairie les :

Lundi 30 octobre 2023 de 9h00 à 12h00
Samedi 18 novembre 2023 de 9h00 à 12h00
Jeudi 30 novembre 2023 de 17h00 à 19h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la :

Mairie de MOISENAY – Rue de la Boucle 77950 MOISENAY Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 Le samedi de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit en mairie à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique : Mairie de MOISENAY – Rue de la Boucle 77950 MOISENAY et à l'adresse mail suivante : enquetepublique 77295 mgmail.com

Le dossier d'enquête publique est également accessible sur le site de la commune rubrique PLU Enquête Publique.

Aux termes de cette enquête publique, le conseil municipal de la commune de MOISENAY approuvera les nouvelles dispositions du P.L.U.. A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport du commissaire enquêteur à la mairie et sur le site internet de la commune.